

position rendait à peu près impossibles les modifications jugées nécessaires pour permettre les épreuves qui s'imposaient.

Il fallait donc non seulement reconstruire l'usine, mais lui assurer un approvisionnement d'eau. L'exploitation sur une base commerciale l'année durant exigeait un approvisionnement continu d'eau car, si je comprends bien le procédé, il en dépend presque exclusivement. En effet, le sable est plongé dans de l'eau chaude et agité pendant un certain temps, puis les particules de pétrole qui adhèrent au sable s'en détachent pour monter à la surface. Elles s'écoulent ensuite pour former le bitume, premier produit obtenu dans l'extraction du pétrole.

De plus, il fallait s'assurer un approvisionnement d'eau pour la lutte contre l'incendie. L'hon. député de Davenport (M. MacNicol), je crois, a critiqué le déplacement de certains réservoirs,—servant autrefois à l'emmagasinement du pétrole, selon toute probabilité,—d'une rive à l'autre du cours d'eau, pour les utiliser à d'autres fins. Un de ces réservoirs est destiné à l'emmagasinement de l'eau dans un but de protection. On comprendra facilement qu'une usine de ce genre, occupée à la transformation de matières inflammables, doit absolument être protégée contre l'incendie.

On a également dit des choses exagérées au sujet de l'emplacement des logements. Pour mettre raisonnablement à l'épreuve le procédé en question, il fallait trouver des locaux convenables pour les ouvriers. Le comité ne doit pas oublier que ce travail n'était pas encore sorti du stade d'expérimentation, point sur lequel j'insisterai davantage plus tard. Il s'agissait d'une entreprise de longue haleine. Les ouvriers qui travaillent dans une usine, surtout lorsqu'elle est située à plusieurs centaines de milles au nord d'Edmonton, doivent trouver des logements au moins convenables ou leur permettant de jouir d'une somme raisonnable de confort.

Je n'affirme pas qu'on n'ait commis aucune erreur. Je dois avouer franchement que je ne suis pas, dans ce domaine, meilleur juge que les autres membres du comité. Je désire cependant nier toute responsabilité concernant les critiques voulant que l'argent ait été dépensé sans compter ou follement. C'est faux.

Ensuite, les honorables députés savent sans doute que, depuis quelques années, il est extrêmement difficile de trouver la main-d'œuvre nécessaire à la poursuite de ces travaux aux environs de Waterways (Alberta). Il n'y a pas de région au Canada, où, au cours des deux dernières années, il ait été plus difficile de trouver de la main-d'œuvre que dans le nord de la Colombie-Britannique et de l'Al-

[L'hon. M. Crerar.]

berta. Des travaux de voirie militaire ont été entrepris de Terence à Prince-Rupert. Nous avons eu le projet Canol dans la vallée du Mackenzie. En outre, la construction de la grand-route de l'Alaska a exigé une main-d'œuvre considérable et nous avons eu de la difficulté à trouver les bras voulus pour la rénovation de l'usine de l'Abasand Company à Fort-McMurray.

Le régime de priorité des matériaux et outillage a constitué un autre obstacle. Ainsi que le savent les honorables députés, les matériaux étaient devenus rares, ce qui a contribué à retarder l'achèvement des travaux. Quoi qu'il en soit, ils sont maintenant pas mal avancés. L'usine de séparation est pratiquement terminée et l'on s'attend à ce que les changements à la raffinerie soient achevés vers le 1er septembre. Nous aurons alors un établissement bien équilibré et dont l'exploitation sera, nous l'espérons, efficace et économique. Mais permettez-moi d'ajouter que l'établissement ne servira pas à des fins commerciales, fait sur lequel je ne puis trop insister. Somme toute ce n'est qu'une usine d'expérimentation ou, si vous préférez, une installation d'essai. Il y a plusieurs problèmes à résoudre avant que l'exploitation de ces sables puisse être établie sur une base commerciale. Ce fait n'a rien de nouveau. Je me rappelle, par exemple, les faits relatifs à l'établissement de l'une des plus importantes sociétés minières dont je tairai le nom.

Elle découvrit un gîte très important de minerai métallifère d'un caractère très complexe, encore entièrement nouveau. Il n'y avait pas de doute sur la présence du minerai ni sur son contenu, mais on ne connaissait aucun procédé d'en extraire les métaux qu'il contenait. Toute l'entreprise débuta par des épreuves qu'on mena aux laboratoires du ministère des Mines à Ottawa ainsi qu'à un laboratoire des mines à Denver, Colorado. La compagnie consacra une somme d'environ un million de dollars à la construction d'une usine d'essai ou d'expérimentation. Après construction, on s'aperçut qu'il fallait y apporter des changements. La compagnie constata que les procédés découverts par épreuves de laboratoire ne s'appliquaient pas toujours sur une grande échelle. C'est un cas analogue à celui de l'usine de l'Abasand Company. Quand l'usine commencera à fonctionner, elle trouvera, j'en suis certain, le moyen le plus efficace de vérifier les divers usages auxquels peut se prêter le bitume contenu en ces sables.

M. JOHNSTON (Bow-River): Quand commencera-t-elle à fonctionner?

L'hon. M. CRERAR: L'usine de séparation commencera à fonctionner le 1er juin,